



## Compte rendu de la réunion du Comité directeur

4 septembre à Mareau

**Présents :** Jean-Louis Mergault, Gilles Blain, Roland Barbier, Alain Destrez, Sylvain Edine, Sylvie LANSON, Henri Auvray, Liliane Courtois, Marie-Ange Villepelé, Sandrine Gallier.

**Excusé :** Philippe Chaquin.

**A l'ordre du jour :**

- Calendrier fin de saison 2018/2019.
- Bilan début de saison
- Bilan du stage tireurs
- Questions diverses.

### **Calendrier fin de saison 2018/2019**

Les membres du comité ont élaboré le calendrier de la fin de saison. Il a été mis en ligne sur le site du CDTL. Il n'y aura pas de critérium 25m à Saran, l'utilisation du pas de tir 25m étant interdit par arrêté municipal.

### **Bilan début de saison**

- Tous les jeunes inscrits n'ont pu se déplacer pour le premier critérium EDT(manifestations gilets jaunes). Il est décidé de faire le classement final en prenant la moyenne des deux meilleurs résultats (au lieu de trois).
- Au critérium de Meung sur Loire, il y avait 3 séries en moins ce qui ne facilitait pas la répartition des tireurs. Il s'est avéré qu'il y avait ensuite 3 ou 4 absents par série. Si la situation perdure il est convenu de facturer les tireurs inscrits qui ne préviennent pas de leur absence.
- Championnat du Loiret : augmentation du nombre de tireurs arbalète field et pistolet. Stabilité en arbalète match, carabine et cible mobile.

### **Stage de tireurs**

Satisfaction générale des participants, voir compte rendu sur le site du CDTL. L'an prochain il est convenu de reconduire ce stage auxquels pourront s'adjoindre quelques formateurs de club.

## Questions diverses

-11 participants au stage animateurs, 6 du Loiret, 5 de l'Eure et Loir. Le CDTL a pris en charge les frais pour les deux départements qui seront remboursés par la Ligue.

-Dorénavant pour emprunter le matériel du CDTL (machines pour compter les points, carabines laser, ciblerie...) il faudra faire une demande de réservation officielle auprès du président du CDTL. De plus une caution de 100 € sera exigée.

-La modification du siège social du CDTL a été transmise à l'INSEE, ce qui entraînera un changement de numéro de Siret.

-Il est décidé d'acheter une nouvelle machine pour compter les points

-**Rappel** : Les clubs qui souhaiteraient acheter du matériel, cibles électroniques, rameneurs électriques..., doivent se manifester auprès de Sandrine Gallier pour voir l'éventualité de bénéficier d'un prix de groupe.

Le secrétaire :

Gilles Blain

Le président :

Sylvain Edine